

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2021	
Date de la convocation : 19 novembre 2021 Date d'affichage compte rendu : 26 novembre 2021	Nombre de membres en exercice : 19 Nombre de votants : 19 Nombre de procurations : 2
<i>L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq novembre, le conseil municipal de cette commune, dûment convoqué le dix-neuf novembre, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, salle polyvalente, sous la présidence de Mr Alain CANTEAU Alain, Maire de la Commune.</i>	Présents : Alain CANTEAU, Pascal AMICEL, Béatrice BARBOT, Fabrice BRAULT, Nelly ROUAUD, Hervé SABOURIN, Jean-Claude COULON, Emmanuel FAZILLEAU, Claude GIRARD, Teddy VRIGNAUD, Julia POUGNARD, Peggy BERNARD, Anita CERCLET, Emilie YONNET-THORIN, Michel BENOIST, Irène VIGNAUD, Thomas ROLIN.
Secrétaire de séance : Peggy BERNARD	Absentes et excusées : Stéphanie BOUROLLEAU qui a donné pouvoir à Julia POUGNARD, Anne Sophie VALLET qui a donné pouvoir à Peggy BERNARD

En préambule de la réunion du Conseil Municipal du 25/11/2021, M. Alain CANTEAU, Maire accueille les conseillers départementaux Mme Anne Sophie GUICHET, M. Olivier POIRAUD et Mme Coralie LABORDEREIE suppléante.

Cette rencontre a été l'occasion de rappeler qu'il est important pour les Conseillers Départementaux de venir écouter les élus, de prendre en compte leurs attentes et de faire travailler ensemble les treize communes qui composent le nouveau canton de FRONTENAY ROHAN-ROHAN et pour lequel la Commune de FORS a été rattaché lors du dernier mandat.

Les élus sont intervenus sur plusieurs projets relevant du Conseil Départemental et notamment le déploiement de la fibre sur le territoire de la Commune où il avait toujours été mentionné que le village des sanguinières zone blanche de la commune serait raccordé en premier, ce qui semble ne pas être le cas à ce jour, un courrier à l'intention de Mme la Président du Conseil Départemental est remis indiquant que la Commune refuserait tout démarchage de la part des opérateurs téléphoniques pour les habitants du centre bourg tant que les sanguinières ne serait pas raccordé.

M. Fabrice BRAULT, adjoint en charge de l'aménagement présente et remet aux conseillers le dossier d'aménagements sécuritaires des entrées du bourg route de Chizé et route de Niort, dossier préparé en partenariat avec les services d'ID79 et pour lequel la Commune sollicitera des subventions auprès du Conseil Départemental 79.

Les deux dossiers actuels construction bâtiment services techniques et revitalisation du centre bourg avec implantation de commerces sont également évoqués.

Les Conseillers Départementaux quittent la salle à 22 h 00, M. le Maire déclare la séance du Conseil Municipal ouverte.

Mme Peggy BERNARD est désignée secrétaire de séance.

➔ **ADOPTION PROCES VERBAL REUNION DU 21 OCTOBRE 2021**

Après rectification de l'état civil de M. Thierry ROLIN, le Conseil Municipal valide le procès-verbal du 21 octobre 2021.

BATIMENT SERVICES TECHNIQUES

→ PERMIS DE CONSTRUIRE

M. Fabrice BRAULT, adjoint en charge de l'aménagement présente le projet de permis de construire du bâtiment des services techniques, projet conforme à l'avant-projet sommaire présenté lors du dernier conseil municipal.

Le Conseil Municipal à l'unanimité AUTORISE M. le Maire à signer et à déposer le permis de construire correspondant.

→ DEVIS MISSIONS ET ETUDES DIVERSES

Après étude des différents devis présentés, le Conseil Municipal à l'unanimité approuve et autorise la signature des devis présentés pour les missions et études suivantes :

- ETUDE ASSAINISSEMENT : WESTO pour un montant HT de 400.00 €
- ETUDE DE SOL : GEOTECHNIQUE pour un montant HT de 1 900.00 €
- CONTROLE TECHNIQUE : SOCOTEC pour un montant HT de 3 460.00 €
- COORDINATION SPS : APAVE pour un montant HT de 2 340.00 €

→ LOTISSEMENT LA CLE DES CHAMPS – DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES POUR VIABILISATION

M. Fabrice BRAULT, Adjoint rappelle que suite à l'obtention du permis d'aménager, le cabinet SITEA a préparé le dossier de consultation des entreprises.

Il précise que l'estimatif prévisionnel pour la viabilisation est à 221 470 € HT et se décompose en 3 lots :

Lot n° 1 : Voirie réseaux divers

Lot n° 2 : Eclairage public

Lot n° 3 : Espaces verts

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide le dossier de consultation et autorise M. le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres.

→ LOTISSEMENT LA CLE DES CHAMPS – RACCORDEMENT RESEAU ELECTRIQUE – DEVIS

Le Conseil à l'unanimité valide la pré étude réalisée par GEREDIS pour le raccordement au réseau électrique du futur lotissement et autorise M. le Maire à signer les devis correspondant :

- GEREDIS pour un montant HT de 12 903.08 € HT
- SIEDS pour une participation de 2 166.37 € HT

→ LOTISSEMENT LA CLE DES CHAMPS – CONVENTION DE MANDAT DE VENTE DES PARCELLES

Afin de commercialiser les parcelles du lotissement, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer une convention de mandat de vente sans exclusivité avec l'agence immobilière FORS IMMO et également avec d'autres agences immobilières et office notariaux le cas échéant.

→ LOTISSEMENT LES TERRASSES D'ANNE – BUDGET PRIMITIF 2021

Sur proposition de Mme Béatrice BARBOT, Adjointe aux finances, le Conseil Municipal à l'unanimité valide le projet de budget primitif 2021 comme indiqué ci-dessous :

BUDGET PRIMITIF 2021 LOTISSEMENT LES TERRASSES D'ANNE

FONCTIONNEMENT DEPENSES		PREVU	INVESTISSEMENT DEPENSES		PREVU
TOTAL DEPENSES		148 500	TOTAL DEPENSES		147 250
011- CHARGES A CARACTERES GENERALES		146 250	040 - TRANSFERT ENTRE SECTION		1 250
60 - ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS		146 000	33 EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS		1 250
6015 TERRAINS A AMENAGER		146 000	33586 - FRAIS FINANCIERS		1 250
6045- ACHAT D'ETUDES, PRESTATIONS D'INGENIERIE			3351- TRAVAUX EN COURS		146 000
605 - ACHAT DE MATERIAUX, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX					
627 - SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES		250			
042 - TRANSFERT ENTRE SECTIONS			16 - EMPRUNT ET DETTE		0
71 PRODUCTION STOCKEE			1641 - Emprunts en euros		0
7133 VARIATION DES EN COURS DE PRODUCTION DE PRODUITS					
66 - CHARGES FINANCIERES		1 000			
66111 - Intérêts		1 000			
043 TRANSFERT AU SEIN DE LA MEME SECTION		1 250			
608 - Frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement		1 250			
FONCTIONNEMENT RECETTES		PREVU	INVESTISSEMENT RECETTES		PREVU
TOTAL RECETTES		148 500	TOTAL RECETTES		147 250
70 PRODUITS DES SERVICES			040 TRANSFERT ENTRE SECTIONS		
7015 - VENTE DE TERRAINS AMENAGES			33 EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS		
042 - TRANSFERT ENTRE SECTIONS		147 250	3351 - TRAVAUX EN COURS		
71 PRODUCTION STOCKEE		147 250	16 - EMPRUNT ET DETTE		147 250
7133 VARIATION DES EN COURS DE PRODUCTION DE PRODUITS		147 250	1641 - Emprunts en euros		147 250
043 TRANSFERT AU SEIN DE LA MEME SECTION		1 250	168748- Avances remboursable		0
796-Transfert de charges financières		1 250			

➔ **LOTISSEMENT LES TERRASSES D'ANNE – REALISATION EMPRUNT 146 000 €**

Sur proposition de Mme Béatrice BARBOT, Adjointe aux finances, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à contracter un emprunt auprès de la CAISSE D'EPARGNE d'un montant de 146 000 € prêt relais de 3 ans - amortissement IN FINE – taux intérêt annuelle : 0.56 % - commission engagement : 250 €.

➔ **BUDGET COMMUNE 2021 – DECISIONS MODIFICATIVES N° 2**

Sur proposition de Mme Béatrice BARBOT, Adjointe aux finances, le Conseil Municipal à l'unanimité valide la décision modificative n° 2 comme indiquée ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT							
DEPENSES							
OPERATIONS	LIBELLES DES OPERATIONS	CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE ARTICLE	BP 2021	DM N° 2	
266	REVITALISATION CENTRE BOURG - IMPLANTATION DE COMMERCES	20	2031	Frais d'études	79 000	71 018	
			2033	Frais d'insertion	1 000		
		23	2313	Travaux	0	50 000	
					TOTAUX		121 018
267	BATIMENT SERVICES TECHNIQUES	20	2031	Frais d'études		90 288	
			2033	Frais d'insertion		1 000	
		23	2313	Travaux		820 800	
					TOTAUX		912 088
O P F I		16	1641	Emprunt en euros	125 217,69	832,31	
			165	Dépôts et cautionnement	1 800	-632,31	
					TOTAUX		0
					TOTAUX		1 033 103
RECETTES							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10	10222	FCTVA	22 800	149 619	
					TOTAUX		149 619
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		13	1321	ETAT		82 134	
		13	1341	DETR	12 279	300 000	
					TOTAUX		382 134
EMPRUNTS ET DETTES		16	1641	Emprunt	255 864	531 350	
					TOTAUX		531 350
			TOTAUX		1 033 103		

→ COMPTABILITE PUBLIQUE PASSAGE A LA NOMENCLATURE COMPTABLE M 57 AU 01/01/2022

Sur proposition de Mme Béatrice BARBOT, Adjointe aux finances, et après avis favorable de Mme BOURGUET, du centre des finances publiques de PRAHECQ, le Conseil Municipal à l'unanimité DECIDE de passer à la nomenclature comptable M57 au 01 janvier 2022.

→ ACTUALISATION DE LA LONGUEUR VOIRIE COMMUNALE POUR LA DGF

Suite à l'intégration de la voirie de l'ex lotissement QUINTREAU dans le domaine public routier de la Commune 297 mètres linéaire, le Conseil Municipal à l'unanimité actualise la longueur de voirie communale qui est de 30 785 mètres, (élément servant au calcul de la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat)

→ PROJET IMPLANTATION COMMERCES – ASSUJETISSEMENT DE L'OPERATION A LA TVA

Sur proposition de Mme Béatrice BARBOT, Adjointe aux finances, le Conseil Municipal opte pour l'assujettissement à la TVA pour l'opération n° 266 Revitalisation du centre bourg – implantation des commerces.

→ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS – RENOUVELLEMENT CONVENTION ENTRETIEN ZAE LES GROULETTES

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention à intervenir avec l'agglomération niortaise pour l'entretien le fonctionnement et la gestion des voiries, réseaux et espaces verts de la ZAE les Groulettes qui prendra effet au 01/01/2022.

→ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS – CONVENTION POUR MISSION D'INSTRUCTION DU DROIT DU SOL.

Suite à l'obligation faite aux collectivités de permettre au pétitionnaire de pouvoir déposer les différentes demandes d'autorisation d'urbanisme et déclaration d'intention d'aliéner, l'agglomération du NIORTAIS met en place un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme pour ses communes membres, le conseil municipal à l'unanimité valide la convention proposée par l'agglomération qui prendra effet au 01/01/2022.

→ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS – CONVENTION POUR ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES A LA RENOVATION ENERGETIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX.

Dans le cadre de la mise en place du programme de rénovation énergétique des bâtiments communaux porté par l'Agglomération du NIORTAIS en partenariat avec le SIEDS, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise la signature de la convention proposée dans le cadre du dispositif SEQUOIA moyennant un coût pour la Commune de 750 €.

→ PROJET GARE NIORT-ATLANTIQUE – INFORMATION SUR L'ENGAGEMENT DE LA CONCERTATION :

La CAN et la ville de NIORT lancent une concertation citoyenne du 08/11/2021 au 21/01/2022 sur le projet d'aménagement des espaces publics autour de la gare auprès des niortais, des habitants de l'agglomération et des usagers du secteur.

Des registres d'observations sont à la disposition des Forsitains à la Mairie.

→ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS – DESIGNATION REPRESENTANT SCHEMA DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Dans le cadre de la compétence touristique portée par l'Agglomération du NIORTAIS, le conseil désigne en qualité de titulaire : Mme Béatrice BARBOT, suppléante : Mme Irène VIGNAUD pour représenter la Commune de FORS auprès de cette instance.

→ COMMISSIONS MUNICIPALES – INTEGRATION NOUVEAUX ELUS

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide la désignation des élus suivants dans les différentes commissions :

- Mme Béatrice BARBOT, Commission sociale et aide à la personne
- M. Thomas ROLIN, Commissions : aménagement et environnement rural, Environnement Ecologie Développement Durable, Communication, Finances

→ INFORMATIONS DIVERSES

⇒ Salle de spectacle : la remise par AZ ARCHITECTE du dossier de consultation des entreprises est prévue pour début janvier.

⇒ Ex lotissement QUINTREAU : il est demandé aux élus de réfléchir au nom de rue à donner lors d'une prochaine réunion.

⇒ Lotissement la clé des champs : afin d'informer de la réalisation du lotissement, un panneau sera posé aux abords de celui-ci.

⇒ Questionnaire mobilité : la Commission sociale et aide à la personne travaille à la rédaction d'un questionnaire mobilité qui sera distribué avec le prochain bulletin municipal.

⇒ ALSH vacances de Noël : le Centre de loisirs pendant les vacances de Noël aura lieu à l'Ecole de FORS.

⇒ Plantation : un programme de plantation d'arbres fruitiers est prévu, les différents lieux ont été validés en commission environnement et les premières plantations démarreront aux sanguinières.

⇒ Marche de Noël et illuminations : les illuminations de Noël seront mises en place pour le marché de Noël organisé par l'APE le vendredi 3 décembre

⇒ Visite du Père Noël à l'école le 17 décembre

⇒ Boîtes de Noël : l'opération « boîtes de Noël – boîtes à chaussure » pour les plus démunis est organisée, les boîtes sont à déposer à la Mairie jusqu'au 17 décembre 2021.

⇒ Service Public site internet : un lien a été activé sur le site internet de la Commune via le site service public pour les demandes de différents documents en ligne

⇒ Vœux et repas communal : la cérémonie des vœux aura lieu le 20/01/2022 et le repas communal le 28 janvier 2022.

⇒ Planning des animations : le planning des animations jusqu'à la fin de l'année est présenté

⇒ Conseil Municipal : la prochaine réunion aura lieu le 16 décembre 2021.

→ QUESTIONS DIVERSES

Plusieurs élus interviennent sur les questions suivantes :

- Manque de jeux pour les enfants
- Où en est la réparation du jeu parc du champ de foire fermé depuis la visite de contrôle.
- Demande de chaises et bancs aux alentours de l'église, cimetière, monument aux morts
- Le Conseil Municipal des Jeunes souhaiterait qu'une réflexion soit engagée pour la mise en place d'un terra aventura sur la Commune.
- Souhait de poursuivre le projet de spirale aromatique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 H 00.

Fait à FORS, le 26 novembre 2021.

M. Alain CANTEAU,
Maire de FORS

